



**Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon**

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 15 MARS 2011 9H00

Président : M. DECOSTERD Thierry

Secrétaire de séance : M. Pierre BARBIER

Elus présents :, M. Bernard ALLARD, M. Raymond BALLOT, M. Pierre BARBIER, M. Daniel BELIARD, M. Jacques BRAVO, M. Claude CORDIER, M. Thierry DECOSTERD, M. André GAUTHIER, M. Constant JACQUET, M. Claude MAIRE, M. Daniel MEYER

Elue excusée : Mme Simone ANDRE

Autre présent : M. Didier ROLLET,

Ordre du jour :

- Budget 2011,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2010,
- Service Public d'Assainissement Non Collectif : Avenant aux statuts – Règlement,
- Validation ordre du jour de l'assemblée générale du 25/03/2011,
- Programme de travaux 2011,
- Avenants marché de travaux puits de Saint Vit et marché à bons de commande.

1. Approbation du PV de la séance précédente

Le bureau, à l'unanimité, approuve le PV de la séance précédente.

2. Budget 2011

Le Président rappelle que le résultat cumulé de l'exercice 2010 est de 685 873.95 euros. A noter que le résultat de la section d'investissement est de 5767.94 euros, comprenant les restes à réaliser, ce qui permettra de reporter en section de fonctionnement le résultat de la section d'exploitation, hormis l'affectation obligatoire au 1064 concernant une plus value de cession de la minipelle et du camion pour 17033.44 euros.

Après examen du budget primitif 2011 en détails, le bureau valide le projet à présenter en assemblée générale.

3. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2010

M. ROLLET présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau.

A noter une baisse des consommations d'eau malgré l'augmentation du nombre des abonnés. Il faut aussi souligner l'amélioration du rendement qui passe de 75.6% à 78.6 %.

4. Service public d'assainissement non collectif

Le bureau examine l'avenant aux statuts et le valide pour le présenter en assemblée. (*document en pièce jointe*)

Concernant le montage budgétaire, le bureau souhaite équilibrer le budget dès la première année, en calculant la redevance de contrôle initial de façon à compenser le coût du bureau d'études qui sera missionné à cet effet.

5. Validation ordre du jour de l'assemblée générale

Le bureau valide l'ordre du jour de l'assemblée. (*document en pièce jointe*)

6. Programme de travaux 2011.

M. BELIARD informe le Bureau Directeur de l'avancement des travaux.

M. ROLLET présente plusieurs délibérations de demande de subvention

-Renforcement du réseau AEP dans Hugier et entrée de Sornay côté Hugier pour 400 000 euros H.T. (*Délibération 1 à l'unanimité*)

-Renforcement du réseau AEP rue de Noironte à Recologne pour 80 000 euros si revêtement de chaussée complet demandé par le CG25. (*Délibération 2 à l'unanimité*)

- Nouvelle délibération pour le Conseil Général du Doubs concernant les travaux suivants :

-Renforcement du réseau AEP Rue du Moulin à Pirey : projet estimé à 140 000€ HT

-Renforcement du réseau AEP Rue de la Citadelle à Lantenne Vertière : projet estimé à 75 000 € HT

-Renforcement AEP Rue des Jasinets et Avenue du Château à Ruffey le Château : projet estimé à 130 000€ HT

-Réhabilitation des bâches de Courchapon : projet estimé à 100 000 € HT,

-Réhabilitation du réservoir de Ferrières les Bois : projet estimé à 50 000 € HT

(*Délibération 3 à l'unanimité*)

- Nouvelle délibération pour l'agence de l'eau pour la réhabilitation des bâches de Courchapon : projet estimé à 100 000 € HT, et réhabilitation du réservoir de Ferrières les Bois : projet estimé à 50 000 € HT (*Délibération 4 à l'unanimité*)

-Avenant au marché de clôture du puits P4 de Saint Vit, pour introduire un prix nouveau au mètre linéaire car la clôture posée sera avec des poteaux béton contrairement à l'initiale prévue en fer. (*Délibération 5 à l'unanimité*)

-Avenant au marché à bon de commande pour introduire un prix nouveau pour le forage des branchements à 170 euros H.T. de ml et installation de chantier à 1000 euros H.T..
(*Délibération 6 à l'unanimité*)

7. Prochaine réunion.

L'assemblée générale aura lieu le 25 Mars à 14 heures 30 à Courchapon.